



Les Cordeliers  
1, rue Aspirant Jan  
05105 BRIANÇON cedex  
Tél. 04 92 21 35 97  
Fax 04 92 20 38 90  
accueil@ccbrianconnais.fr  
www.ccbrianconnais.fr

**DELIBERATION**  
**N° 2013-033 du 19 mars 2013**

**OBJET : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2013 – Culture**

*Rapporteur : M. René SIESTRUNCK*

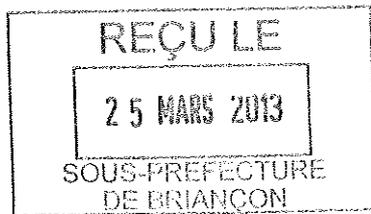
Le 19 mars 2013 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 12 mars 2013 en la salle du Conseil les Cordeliers sous la présidence de M. Alain FARDELLA

Nombre de conseillers en exercice : 40

Présents : 29 (de la délibération n°2013-023 à 2013-027)  
28 (de la délibération n°2013-028 à 2013-030)  
26 (de la délibération n°2013-031 à 2013-032)  
28 (de la délibération n°2013-033 à 2013-039)  
26 (pour la délibération n°2013-040)  
28 (de la délibération n°2013-041 à 2013-048)

Nombre de pouvoirs : 7 (jusqu'à la délibération n°2013-034)  
8 (de la délibération n°2013-035 à 2013-045)  
7 (pour la délibération n°2013-046)  
8 (de la délibération 2013-047 à 2013-048)

Nombre de votants : 34 (pour la délibération n°2013-023)  
36 (de la délibération n°2013-024 à n°2013-027)  
35 (de la délibération n°2013-028 à n°2013-030)  
33 (de la délibération n°2013-031 à n°2013-032)  
35 (pour les délibérations n°2013-033 et 2013-034)  
36 (de la délibération n°2013-035 à 2013-039)  
34 (pour la délibération n°2013-040)  
36 (de la délibération n°2013-041 à 2013-045)  
34 (pour la délibération n°2013-046)  
36 (de la délibération n°2013-047 à 2013-048)



*M. Pierre BOUVIER est nommé secrétaire de séance.*

**Etaient présents :** M. Gérard FROMM (s'absente de la délibération n°2013-028 à la n°2013-032 et pour la n°2013-046), Mme Marie MARCHELLO (s'absente pour les délibérations n°2013-031 à 2013-033), Mme Francine DAERDEN, Mme Nicole GUERIN, M. Mohammed DJEFFAL (s'absente pour les délibérations n°2013-031 et 2013-032), Mme Marie Hélène PONSART (s'absente pour la délibération n°2013-034), M. Yvon AIGUIER, Mme Renée PETELET, Mme Catherine VALDENNAIRE, M. Philippe SEZANNE (absent de la délibération n°2013-035 à 2013-045 et de 2013-047 à 2013-048), Mme Mireille FABRE, M. Bruno DAVANTURE, M. Jean-Pierre SEVREZ, M. Jean-Louis FAURE, M. Alain FARDELLA (représentant Mme Claudine FINE), M. Pierre BOUVIER (représentant M. Guy HERMITTE), M. Roger GUGLIEMMETTI (représentant M. Marc FORNESI), M. Edmond CADET (s'absente pour la délibération n°2013-033), M. Jacques DEYME, M. Henry-Pierre ROUX, M. Pierre LEROY (s'absente pour la délibération n°2013-040), Mme Estelle ARNAUD (s'absente pour la délibération n°2013-040), M. Henry RAOUX, M. Roger PERINET, M. René SIESTRUNCK, M. Alain BLOCH TREFOUSSE, Mme Nicole MATHONNET, Mme Laurence FINE (représentant M. Philippe MICHELON), M. Sébastien FINE.

**Avait donné pouvoir :** M. Philippe MICHELON à Mme Laurence FINE  
Mme Claudine FINE à M. Alain FARDELLA  
M. Guy HERMITTE à M. Pierre BOUVIER  
M. Marc FORNESI à M. Roger GUGLIEMMETTI  
M. Patrick REY à M. Henri RAOUX  
M. Xavier CRET à Mme Nicole MATHONNET  
Mme Brigitte BOREL à M. Sébastien FINE  
M. Philippe SEZANNE à Mme Catherine VALDENNAIRE (à partir de la délibération n°2013-035 à la n°2013-045 et de la délibération n°2013-047 à n°2013-048)

**Vu** la demande de subvention à hauteur de 6 000 € formulée par l'association Cello au Sommet,  
**Considérant** que l'un des buts de l'association est l'organisation de stages et de concerts pour les violonistes,

**Vu** la demande de subvention à hauteur de 1 500 € formulée par l'association A Croche Chœur,  
**Considérant** que l'un des buts de l'association A Croche Chœur est de promouvoir les concerts de la chorale du Conservatoire du Briançonnais,

**Vu** la demande de subvention à hauteur de 10 000 € formulée par l'association festival Messiaen,  
**Considérant** l'organisation de la 16<sup>ème</sup> édition du Festival Messiaen et le partenariat engagé avec le Conservatoire du Briançonnais,

**Vu** la demande de subvention à hauteur de 5 000 € formulée par l'association Musique en Vallées,  
**Considérant** la réalisation du Festival Offenbach par l'association Musique en Vallées et l'implication de professeurs et élèves du Conservatoire du Briançonnais dans la manifestation,

**Vu** la demande de subvention à hauteur de 10 000 € formulée par l'association Les Décâblés,  
**Considérant** l'organisation de l'édition 2013 de l'Altitude Jazz Festival dans diverses communes du territoire et le partenariat engagé avec le Conservatoire dans ce cadre,

**Vu** la demande de subvention à hauteur de 12 000 € formulée par l'Université du Temps Libre du Grand Briançonnais,  
**Considérant** que l'Université du Temps Libre du Grand Briançonnais dispense des cours de qualité sur l'ensemble du territoire du Briançonnais et tout particulièrement dans le domaine de l'Enseignement Artistique : de la musique, de la danse, du théâtre, du cinéma, dans le domaine de l'informatique par l'enseignement des nouvelles technologies, ainsi que dans le domaine de l'environnement montagnard,

**Vu** la demande de subvention à hauteur de 3 285 € formulée par l'Association des Parents d'Elèves du Conservatoire du Briançonnais,  
**Considérant** que l'Association des Parents d'Elèves du Conservatoire du Briançonnais participe à la vie de celui-ci,

**Vu** la demande de subvention à hauteur de 1 000 € formulée par l'Echo de la Guisane,  
**Considérant** que l'Echo de la Guisane contribue à l'enseignement de la musique d'ensemble sur l'ensemble du territoire,

**Vu** la demande de subvention à hauteur de 5 000 € formulée par Choralp,  
**Considérant** que Choralp contribue à l'enseignement du chant choral et organise en juillet 2013 les Rencontres chorales internationales en Briançonnais,

**Vu** la demande de subvention à hauteur de 1 500 € formulée par l'Association pour le Développement Socio Culturel du Briançonnais,  
**Considérant** que l'ADSCB intervient de manière transversale sur le territoire par le biais de l'organisation de formations contribuant au développement de l'enseignement artistique,

**Vu** la demande de subvention à hauteur de 3 000 € formulée par l'association Art et Montagne,  
**Considérant** qu'Art et Montagne contribue au développement de l'enseignement artistique par le biais de l'organisation de formations,

**Vu** les avis des Commissions « Culture et Communication » en date des 15 février et 7 mars 2013,  
**Vu** l'avis du Bureau en date du 18 février 2013,

(Mme Marie MARCHELLO ayant quitté la salle),

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité des votants (1 abstention M. Edmond CADET),**

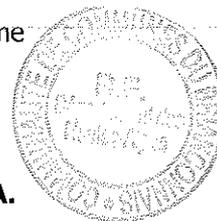
- Approuve le versement d'une subvention de **5 000 €** en direction de l'association **Cello au Sommet,**
- Approuve le versement d'une subvention de **1 500 €** en direction de l'association **A Croche Chœur,**
- Approuve le versement d'une subvention de **9 000 €** en direction de l'association **Festival Messiaen,**
- Approuve le versement d'une subvention de **5 000 €** en direction de l'association **Musique en Vallées,**
- Approuve le versement d'une subvention de **5 000 €** en direction de l'association **Les Décâblés,**
- Approuve le versement d'une subvention de **4 000 €** en direction de **l'Université du Temps Libre du Grand Briançonnais,**
- Approuve le versement d'une subvention de **3 285 €** en direction de **l'Association des Parents d'Elèves du Conservatoire,** dont le versement interviendra en deux fois :
  - 2 300 € dans un délai d'un mois suivant approbation de ladite subvention,
  - le solde soit 985 € en fin d'année après réception par la Communauté de Communes du Briançonnais d'un rapport d'activité justifiant de l'organisation par l'A.P.E.C. de 5 évènements dont 2 au moins sur le territoire de la CCB durant l'année 2013,
- Approuve le versement d'une subvention de **1 000 €** en direction de **L'Echo de la Guisane,**
- Approuve le versement d'une subvention de **1 500 €** en direction de l'association **Choralp,**
- Approuve le versement d'une subvention de **500 €** en direction de **l'Association pour le Développement Socio Culturel du Briançonnais,**
- Approuve le versement d'une subvention de **700 €** en direction de l'association **Art et Montagne,**
- Dit que les crédits nécessaires sont prévus au Budget

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme  
Le Président



**Alain FARDELLA.**



Date dépôt S.P. : **22 MARS 2013**

Date affichage : **27 MARS 2013**